

CREMINES

**Assemblée communale de la Commune mixte de Crémines
jeudi 21 juin 2012 à 20h15 à la halle de
gymnastique de Crémines (salle n°2)**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes 2011 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver les comptes 2011 du Syndicat des eaux du Raimeux.
3. Discuter et approuver les comptes 2011 de la Commune mixte de Crémines.
4. Election de l'organe de vérification des comptes pour l'année comptable 2012.
5. Discuter et approuver le règlement d'utilisation des locaux et places ouvertes au public.
6. Divers et imprévus.

Le règlement mentionné sous chiffre 5 est déposé publiquement au secrétariat communal où il peut être consulté dès le 22 mai 2012, soit 30 jours avant l'Assemblée communale.

Dès le 22 mai 2012, les comptes 2011 de la Commune mixte de Crémines peuvent être retirés auprès du secrétariat communal, les comptes 2011 du Syndicat des eaux du Raimeux (SER) et les comptes 2011 du Syndicat scolaire du Grand Val peuvent y être consultés.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

2746 Crémines, le 23 avril 2012

Conseil communal